

SGPUM : Salaire du U15 : l'Université de Montréal bonne dernière

"Permanence SGPUM" <sgpum@sgpum.org>
To: "Permanence SGPUM" <sgpum@sgpum.org>

May 30, 2023 at 9:23 AM

Ce message est envoyé à l'ensemble des professeur·e·s

Salaire du U15 : l'Université de Montréal bonne dernière



Chères et chers collègues,

Le 29 mai 2023 marque l'entrée en vigueur des nouvelles échelles salariales à l'Université Laval, reléguant nos propres salaires à la dernière place de ceux offerts par les quinze plus grandes universités de recherche du Canada (U15).

Un écart de près de 3 900 \$ par an en moyenne avec l'Université Laval

Notre salaire de base accuse maintenant un retard de près de 3 900 \$ en moyenne sur ceux de nos collègues de l'Université Laval, une institution comparable à tous points de vue à l'Université de Montréal. Cet écart peut atteindre jusqu'à 5 872 \$ au palier le plus élevé de l'échelle des titulaires.

Pour un salaire à la hauteur de la qualité de notre travail

La réputation de l'Université de Montréal repose sur notre travail. Il doit être payé à sa juste valeur. Le recul de notre salaire par rapport à ceux du U15 et l'inflation des derniers mois causent une déconsidération de nos efforts. De même, l'atteinte des ambitions d'excellence affichées par la direction nécessite des salaires compétitifs pour attirer les meilleurs talents dans notre institution.

Mobilisons-nous afin d'obtenir un salaire à la mesure de notre contribution à la mission universitaire.

Le Comité exécutif



★ **SGPUM : Notre pouvoir d'achat ramené à un niveau proche de celui d'avant la grève de 2005 !**
"Permanence SGPUM" <sgpum@sgpum.org>

September 5, 2023 at 4:55 PM
To: "Permanence SGPUM" <sgpum@sgpum.org>
Tags:

Ce message est envoyé à l'ensemble des professeur·e·s

Notre pouvoir d'achat ramené à un niveau proche de celui d'avant la grève de 2005!



Chères et chers collègues,

En plus des revendications de meilleures conditions de travail, la question de la rémunération est centrale en ces temps de forte inflation, comme vous l'avez vous-mêmes indiqué lors des consultations préparatoires à la négociation de la convention collective. Lors d'un communiqué précédent, nous vous avions informés de *notre relégation au dernier rang des quinze principales universités de recherche au Canada (U15) en matière salariale*.

Dans le tableau ci-dessous, nous illustrons l'évolution de notre pouvoir d'achat depuis 2005, en dollars constants, et en prenant l'exemple d'un·e professeur·e titulaire au dernier palier de l'échelle salariale. **Depuis le début de la pandémie, notre pouvoir d'achat a diminué de plus de 10 %, allant jusqu'à éroder une grande partie des gains de la grève de 2005.**

Nous comptons sur votre mobilisation pour que l'Université de Montréal envisage un rattrapage salarial à même de redresser cette situation!

	Juillet 2005	Juillet 2019	Juillet 2023
Contexte	Avant la grève	Prépandémie	Négociation
Salaire au 31 ^e palier des titulaires ^{a)}	104 448 \$ ^{b)}	148 636 \$	156 807 \$
IPC à Montréal ^{c)}	106,8 ^{d)}	133,2	156,4
Salaire corrigé pour l'inflation (en dollars 2023)	152 957 \$	174 525 \$	156 807 \$

1. Salaires d'après les conventions collectives.
2. Le salaire indiqué ici est celui avant toute rétroactivité salariale obtenue après la grève.
3. Indice des prix à la consommation (IPC) selon la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/Ken213_Afich_Tabl.page_tabl?p_id_raprt=3877).

4. L'indice est normalisé de telle sorte que la valeur était de 100 en 2002.

Cordialement et solidairement,

Le Comité exécutif



Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal

3060 Edouard-Montpetit, 3e étage

Montréal, QC, H3T 1J7

514-343-6636

SGPUM : Écart salarial significatif tant face au U15 qu'aux autres universités canadiennes

"Permanence SGPUM" <sgpum@sgpum.org>
To: "Permanence SGPUM" <sgpum@sgpum.org>

September 21, 2023 at 4:02 PM

Ce message est envoyé aux professeur-e-s et aux professeur-e-s sous octroi

Écart salarial significatif tant face au U15 qu'aux autres universités canadiennes

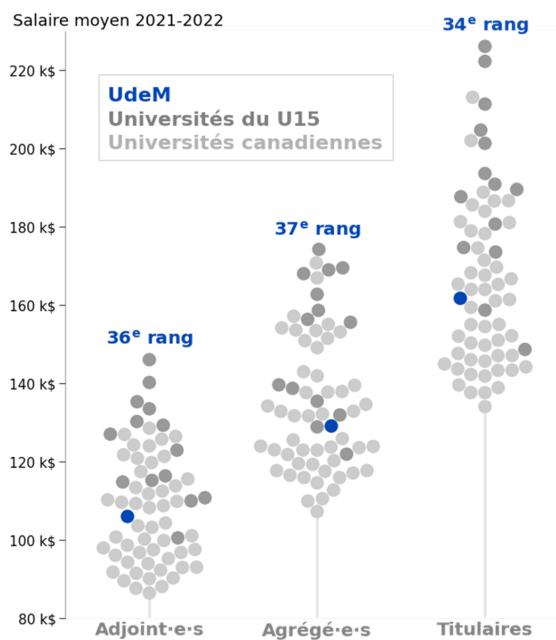


Chères et chers collègues,

Aux fins de comparaisons salariales, le regroupement des grandes universités de recherche du Canada (U15) est notre groupe de référence. Cependant, on constate que nous sommes même distancés par les autres universités canadiennes.

La figure ci-dessous représente, en bleu, les salaires moyens par rang à l'UdeM, en gris foncé, ceux des membres du U15, et en gris clair, ceux des autres universités canadiennes, sur la base des données de Statistique Canada pour l'année 2021-2022 (professeur-e-s sans fonctions de direction supérieure ; données qui incluent les facultés de médecine).

L'UdeM se classe entre le 34e et le 37e rang en termes de salaires, ce qui contraste avec notre 4e rang sur le plan du volume des activités de recherche, justement célébré par la rubrique « Faits et chiffres » du site web de l'UdeM. Et cet écart ne cesse de se creuser puisque plusieurs universités ont signé des conventions collectives en 2023.



Source : Statistique Canada, Tableau 37-10-0108-01.
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/lif/lv.action?pid=3710010801>

Soyons déterminé-e-s à redresser la situation, pour un rattrapage à la hauteur de notre travail!

Cordialement et solidairement,

Le Comité exécutif

★ Re: SGPUM : Le SGPUM dépose des demandes salariales légitimes
mignotte@iro.umontreal.ca

January 20, 2024 at 12:41 AM
To: mignotte@iro.umontreal.ca
Tags:

Ce message est envoyé aux professeur-e-s et aux professeur-e-s sous octroi

Le SGPUM dépose des demandes salariales légitimes



Chères et chers collègues,

À l'issue de plusieurs séances de négociation portant sur les clauses normatives, le SGPUM a déposé ses demandes salariales le 21 septembre dernier. À travers les derniers Infos-négo et communiqués, nous avons partagé avec vous les grandes lignes de l'argumentaire qui structure le caractère tout à fait raisonnable et légitime de nos revendications pour des salaires à la hauteur de notre engagement, compétitifs et assurant une certaine protection de notre pouvoir d'achat.

Dans la convention collective échue (2017-2022), à la fin de l'article RE 1.06 (Rémunération), il est mentionné ceci : Les parties réitèrent leur volonté de générer un contexte qui fait que les salaires soient concurrentiels par rapport à ceux des Universités canadiennes comparables. En 2023, les principes directeurs de notre argumentaire restent fondés sur **l'équité, la comparabilité et la compétitivité**. Le groupe U-15 est le marché concurrentiel naturel de l'Université de Montréal et la haute direction de notre université utilise régulièrement cette norme de comparaison ([udemnouvelles: Budget de fonctionnement 2022-2023](#)).

En se basant sur les conditions de travail semblables dans les universités comparables, au Canada et au Québec, et en tenant compte de facteurs contextuels comme **l'indice des prix à la consommation et le coût de la vie**, le SGPUM a minutieusement et rigoureusement démontré que les salaires des professeur-e-s de l'Université de Montréal ne sont pas à la hauteur de leur contribution à la mission universitaire. En effet, alors que l'UdeM est classée comme étant la 4e université de recherche au Canada, et le 1er pôle de recherche au Québec avec ses écoles affiliées, les constats suivants s'imposent :

- En matière de salaires offerts à son corps professoral, l'UdeM est en queue du peloton du U-15.
- L'évolution de la masse salariale des professeur-e-s de l'UdeM accuse un retard significatif sur celle de la masse salariale managériale (gestion et direction);
- Il y a une érosion nette du pouvoir d'achat des professeur-e-s.

Fort de ces constats, et de l'analyse d'offres salariales obtenues récemment par plusieurs syndicats universitaires comparables, notre Comité de négociation a déposé des revendications salariales raisonnables et légitimes : une augmentation de 6% (ratrapage et inflation) par année sur une période de 5 ans.

Restons déterminé-e-s et mobilisé-e-s !

Cordialement et solidairement,

Le Comité exécutif



Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal

3060 Edouard-Montpetit, 3e étage

Montréal, QC, H3T 1J7

514-343-6636

www.sgpum.org

★ SGPUM : Négociation : le Conseil syndical réplique à une offre patronale

"Permanence SGPUM" <sgpum@sgpum.org>

October 18, 2023 at 6:38 PM

To: "Permanence SGPUM" <sgpum@sgpum.org>

Tags:

Ce message est envoyé aux professeur·e·s et aux professeur·e·s sous octroi

Négociation : le Conseil syndical réplique à une offre patronale



Chères et chers membres,

Hier, le 17 octobre, lors d'une séance extraordinaire du Conseil syndical réunissant plus de la moitié de ses membres, la résolution ci-dessous a été adoptée à l'unanimité en réaction à l'offre salariale déposée par la direction de l'Université de Montréal. Cette résolution montre bien l'impatience grandissante des délégué·e·s au sujet des offres, salariales et normatives, jugées nettement insuffisantes. Elle rappelle également que les négociations avancent trop lentement, malgré le travail impeccable du comité de négociation du SGPUM.

Attendu que le SGPPUM et la direction de l'Université de Montréal ont amorcé les négociations de la convention collective des professeur·e·s en décembre 2022 ;

Attendu que depuis cette date, il y a eu 24 séances de négociation ;

Attendu qu'en septembre le SGPPUM a déposé une demande d'augmentation salariale de 6% par année sur 5 ans ;

Attendu que le SGPPUM a déposé des demandes salariales et normatives légitimes, bien documentées, et soutenues par les membres ;

Attendu que la direction de l'Université persiste à refuser de reconnaître les besoins de soutien à la tâche professorale et de diminution de la surcharge de travail ;

Attendu que la direction de l'Université, dans sa réponse au sujet des conditions normatives, continue de refuser des demandes en lien avec la reconnaissance du travail professoral et la qualité de l'enseignement ainsi que de la recherche ;

Attendu que la direction de l'Université a fait des demandes qui restreignent les droits du corps professoral ;

Attendu que le vendredi 13 octobre, la direction l'Université a répondu aux demandes d'augmentation salariale par une offre de 2% en 2022, soit nettement en dessous du taux d'inflation, et pour les autres années, l'équivalent de la politique salariale gouvernementale ;

Attendu que les réponses globales de la direction de l'Université sont encore loin d'être à la hauteur de la contribution du corps professoral à la mission universitaire, si on compare avec les conditions de travail qui prévalent dans des universités comparables, québécoises et canadiennes ;

Il est résolu que le Conseil syndical :

- €€€€€€€ réitère sa confiance pleine et entière en son Comité de négociation ;

- ===== déplore la lenteur des négociations ;
- ===== s'indigne de la première offre salariale faite par la direction de l'Université, qu'il considère insultante et méprisante envers le corps professoral ;
- ===== invite la direction de l'Université à adopter, dans le cadre des présentes négociations, des attitudes et approches constructives qui visent la valorisation et le respect du travail professoral et l'amélioration des conditions de travail des professeur·e·s dans l'intérêt commun et la mission sociale de l'Université ;
- ===== demande au Comité exécutif de convoquer rapidement une Assemblée générale.

Les « Attendus » font partie intégrante de la présente résolution

Cordialement et solidairement,

Le Comité exécutif

★ SGPUM: Négociation : vers un vote de grève

"Permanence SGPUM" <sgpum@sgpum.org>

November 8, 2023 at 6:08 PM

To: "Permanence SGPUM" <sgpum@sgpum.org>

Tags:

Ce message est envoyé aux professeur·e·s et aux professeur·e·s sous octroi

Négociation : vers un vote de grève



Chères et chers membres,

Aujourd'hui, le 8 novembre, lors d'une séance extraordinaire de l'Assemblée générale à laquelle un nombre record de personnes s'est inscrit (plus de 600), près de 450 membres étaient présent·e·s, ce malgré un problème technique d'accès à Zoom en début de séance.

En réaction aux refus répétés de nos demandes et aux offres et demandes de la direction de l'Université de Montréal, comme rapporté dans le bilan du Comité de négociation*, la résolution ci-dessous a été adoptée à la majorité (96%).

Cette résolution est indicative de l'impatience grandissante des membres, fortement exprimée et palpable aujourd'hui, au sujet des offres, salariales et normatives, jugées totalement inacceptables. Elle rappelle également que les négociations avancent beaucoup trop lentement, malgré la résolution récente du Conseil syndical.

Attendu que le SGPPUM et la direction de l'Université de Montréal ont amorcé la négociation de la convention collective des professeur·e·s et professeur·e·s sous octroi en décembre 2022;

Attendu que dès le début des négociations, le SGPPUM a déposé ses demandes relevant des clauses normatives;

Attendu que le SGPPUM a déposé, en septembre 2023, une demande d'augmentation salariale de 6% par année sur 5 ans;

Attendu que les demandes normatives et salariales du SGPPUM sont légitimes, bien documentées et soutenues par les membres;

Attendu que la direction de l'Université refuse de reconnaître les besoins de soutien à la tâche professorale et de diminution de la surcharge de travail;

Attendu que la direction de l'Université refuse d'accéder à des demandes en lien avec la reconnaissance de l'encadrement et la qualité de l'enseignement ainsi que de la recherche;

Attendu que la direction de l'Université fait des demandes qui restreignent les droits des professeur·e·s et qui entravent leur progression en carrière;

Attendu que la direction de l'Université a répondu aux demandes d'augmentation salariale par une offre sur sept ans : 2% en 2022 et l'équivalent, pour les autres années, du pourcentage d'indexation des échelles consenties par le Gouvernement du Québec aux employés du réseau de l'enseignement supérieur, conformément aux règles budgétaires applicables à ce réseau pour l'année visée;

Attendu que cette offre salariale est loin de prendre en considération l'inflation et le ratrapage salarial par rapport aux quinze principales universités de recherche au Canada (U15);

Attendu que qu'il y a eu 28 séances de négociation depuis décembre 2022;

Attendu que les réponses globales de la direction de l'Université sont encore loin d'être à la hauteur de la contribution du corps professoral à la mission universitaire, en comparaison avec les conditions de travail qui prévalent dans des universités comparables, tant québécoises que canadiennes;

Attendu que le Conseil syndical a adopté à l'unanimité, le 17 octobre, une résolution

témoignant de l'exaspération grandissante des délégué·e·s au sujet des offres de la direction de l'Université, tant salariales que normatives, ainsi que du rythme de la négociation;

Il est résolu que l'Assemblée générale :

- €€€€€ réitere sa confiance pleine et entière en son Comité de négociation;
- €€€€€ déplore la lenteur des négociations;
- €€€€€ trouve inacceptables les refus répétés de la direction de l'Université des demandes normatives formulées par le SGPPUM;
- €€€€€ s'indigne de l'offre salariale et des demandes faites par la direction de l'Université;
- €€€€€ invite la direction de l'Université à adopter, dans le cadre de la présente négociation, une attitude constructive qui vise la valorisation et le respect du travail professoral, ainsi que l'amélioration des conditions de travail des professeur·e·s dans l'intérêt de la mission de l'Université;
- €€€€€ exige que les principes de collégialité et de participation soient absolument intégrés aux dispositions générales de la convention collective;
- €€€€€ demande au Comité exécutif du SGPPUM de tenir une assemblée générale avant la fin du trimestre afin d'adopter un mandat de grève, à moins d'une entente globale à la table de négociation.

Les « Attendus » font partie intégrante de la présente résolution.

Nous sommes déjà à pied d'œuvre pour préparer une telle assemblée. Vous recevrez une convocation très prochainement.

Cordialement et solidairement,

Le Comité exécutif

**Le diaporama-bilan, en pièce jointe, fait l'économie de l'ensemble des explications fournies par le Comité de négociation séance tenante.*

★ SGPUM : Le Conseil syndical recommande 12 jours de grève

"Permanence SGPUM" <sgpum@sgpum.org>

November 20, 2023 at 5:41 PM

To: "Permanence SGPUM" <sgpum@sgpum.org>

Tags:

Ce message est envoyé aux professeur·e·s et aux professeur·e·s sous octroi

Le Conseil syndical recommande 12 jours de grève



Chères et chers membres,

Vendredi dernier, le Conseil syndical, réuni en séance régulière, a entre autres adopté la résolution suivante à l'unanimité :

Résolution adoptée à l'unanimité par le Conseil syndical lors de la séance du vendredi 17 novembre 2023

Attendu la résolution de l'Assemblée générale extraordinaire du 8 novembre 2023;

Attendu que la direction de l'Université a demandé un conciliateur au ministre du Travail et l'a obtenu le 13 novembre 2023 et que cette conciliation ne modifie en rien le droit du SGPPUM à se dorer d'un mandat de grève et à l'exercer;

Il est résolu que le Conseil syndical:

- invite les membres du SGPPUM à se présenter massivement à l'Assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 2023;
- recommande à l'Assemblée générale d'adopter un premier mandat de grève de 12 jours à utiliser par le Comité exécutif au moment opportun.

Les « Attendus » font partie intégrante de la présente résolution

Assemblée générale du 7 décembre 2023 : rappel de la convocation

L'assemblée générale extraordinaire débutera à 16h et ne se tiendra qu'en présentiel. [Cliquez ici pour réserver votre repas léger.](#)

Ordre du jour

Mot de la présidente
Élection à la présidence des délibérations

- 1- Ouverture
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Élection à la présidence de scrutin et des scrutateur·rice·s
- 4- Négociation de la convention collective des professeur·e·s et professeur·e·s

sous octroi

5- Vote de grève

6- Clôture

3200
Jean-Brillant

Lieu : Pavillon 3200 Jean-Brillant, salle B-2285
(amphithéâtre Jean-Lesage)

1. **Inscription et repas :**
Dès 15h00 à la cafétéria Chez Valère

2. **Après votre inscription :**
Dirigez-vous vers la salle B-2285

Faculté de
médecine
vétérinaire
(Saint-
Hyacinthe)

Lieu : 3200 rue Sicotte, salle 1134

1. **Inscription et repas :**
Dès 15h00

2. **Après votre inscription :**
Restez dans la salle 1134

D'autres communications suivront dans les prochains jours pour répondre aux multiples questions des membres au sujet des points d'achoppement de la négociation, des modalités de l'Assemblée générale extraordinaire du 7 décembre prochain et du moment et des impacts de l'exercice éventuel de la grève.

Cordialement et solidairement,

Le Comité exécutif



Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal

3060 Edouard-Montpetit, 3e étage

Montréal, QC, H3T 1J7

514-343-6636

www.sgpum.org



★ **RAPPEL *VOTE DE GRÈVE DEMAIN* + SERVICE DE GARDIENNAGE : - Assemblée générale extraordinaire - Jeudi 7 décembre**
"Permanence SGPUM" <sgpum@sgpum.org>

December 6, 2023 at 12:06 PM
To: "Permanence SGPUM" <sgpum@sgpum.org>
Tags:



***Vote de grève* *Vote de grève* *Vote de grève*
Service de gardiennage disponible lors de l'AGE**

CONVOCATION

Assemblée générale extraordinaire
Jeudi 7 décembre 2023 à 16h00



Service de gardiennage disponible

Un service de gardiennage est disponible sur place à compter de 15h45 pour les professeur·e·s qui en ont besoin. La salle est située dans le pavillon du 3200 Jean-Brillant et des personnes seront sur place pour surveiller vos enfants. Vous recevrez les informations relatives à l'emplacement de la salle au moment de votre inscription. Nous vous invitons à préparer un lunch ou une collation pour votre enfant.

Chères et chers membres,

Par la présente, nous vous convoquons à une assemblée générale **extraordinaire** qui aura lieu le jeudi 7 décembre 2023 à 16h00.

Votre présence est primordiale.

En vertu de nos statuts et règlements, cette assemblée **se tiendra uniquement en présentiel**.

- Inscription à partir de 15h00
- Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire à 16h00

Ordre du jour

Mot de la présidente
Élection à la présidence des délibérations

- 1- Ouverture
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Élection à la présidence de scrutin et des scrutateur·rice·s
- 4- Négociation de la convention collective des professeur·e·s et professeur·e·s sous octroi
- 5- Vote de grève
- 6- Clôture

★ SGPPUM : Un mandat de grève adopté à 97%

"Permanence SGPPUM" <sgpum@sgpum.org>

December 8, 2023 at 10:35 AM

To: "Permanence SGPPUM" <sgpum@sgpum.org>

Tags:

Ce message est envoyé aux professeur·e·s et aux professeur·e·s sous octroi



Un mandat de grève adopté à 97 %



Chères et chers membres,

Réuni·e·s hier en assemblée générale extraordinaire, où près de 600 professeur·e·s étaient présent·e·s, les membres ont donné un mandat fort au Comité de négociation du SGPPUM en adoptant à 97% un mandat de grève de 12 jours à être exercé au moment opportun (voir pièce jointe).

Il s'agit d'un message clair à la direction de l'Université de Montréal : il est plus que temps de négocier afin d'en arriver rapidement à une entente et d'éviter un premier conflit de travail avec les professeur·e·s en 18 ans.

Cordialement et solidairement,

Le Comité exécutif

★ **SGPUM : Campagne publicitaire: L'excellence a un prix. En faire plus avec moins, ça ne passe plus.**

"Permanence SGPUM" <sgpum@sgpum.org>

December 14, 2023 at 3:54 PM

To: "Permanence SGPUM" <sgpum@sgpum.org>

Tags:

Ce message est envoyé aux professeur·e·s et aux professeur·e·s sous octroi

Campagne publicitaire: L'excellence a un prix. En faire plus avec moins, ça ne passe plus.



Chères et chers membres,

Découvrez en avant-première notre campagne qui sera dès demain dans les stations de métro du campus principal. #déterminés #vosprofssengrève



www.sgpum.org

Cordialement et solidairement,

Le Comité exécutif

Message de fin d'année et court bilan des négociations

"SGPPUM" <sgpum@sgpum.org>
To: "SGPPUM" <sgpum@sgpum.org>

December 22, 2023 at 3:53 PM

Ce message est envoyé à l'ensemble des professeur·e·s et professeur·e·s sous octroi

Message de fin d'année et court bilan des négociations



Chères et chers collègues,

Nous sommes aux portes des congés de fin d'année. Malgré les corrections de travaux, les préparations de cours et les demandes de subvention pour la session prochaine, nous espérons fort que vous saurez trouver le temps nécessaire au ressourcement. C'est bien de votre engagement complet dans l'atteinte des objectifs d'une grande université d'intérêt public que votre syndicat ne cesse de témoigner dans ses communications avec la direction ou à la table des négociations : une université qui se distingue par la qualité de son enseignement et de sa contribution à l'avancement des connaissances. C'est la reconnaissance pleine et entière de cet engagement qui est au cœur de la négociation d'une nouvelle convention collective, menée par le SGPPUM depuis décembre 2022. **Nous sommes l'Université de Montréal!**

À l'assemblée générale historique du 7 décembre dernier, vous avez adopté un mandat de grève de 12 jours à utiliser au moment opportun par le Comité exécutif, afin de créer un rapport de force favorable à nos demandes légitimes. Depuis, il y a eu trois séances de négociation en présence d'un conciliateur (les 8, 11 et 21 décembre). Malgré les avancées sur certains enjeux en lien avec le régime conventionnel et les avantages sociaux, le Comité exécutif constate que le bilan actuel des négociations est encore loin de satisfaire l'essentiel des demandes syndicales. Dès le 5 janvier 2024, les équipes de négociation reprendront leur travail et le Comité exécutif entend maintenir la mobilisation pour que la direction de l'UdeM se commette clairement sur les demandes importantes toujours en suspens. Le Comité exécutif vous invite à être à l'affut des communiqués du syndicat, à visiter le site web, notamment l'onglet sur la négociation et la foire aux questions. Si l'exercice du mandat de grève est décidé, le Comité exécutif vous informera de la procédure en temps et lieu et un préavis sera communiqué aux membres.

Nous vous souhaitons un joyeux temps des fêtes et profitons de ce moment pour vous transmettre nos meilleurs vœux. Nous remercions celles et ceux qui s'impliquent à nos côtés, que ce soit par leur présence aux assemblées générales, leur participation au sein du Conseil syndical, de comités syndicaux ou d'autres façons. Votre aide et votre soutien sont précieux!

À l'occasion des congés de fin d'année, le SGPPUM sera fermé à partir du vendredi 22 décembre 2023 jusqu'au vendredi 5 janvier 2024 inclusivement.

Cordialement et solidairement,

Le Comité exécutif

Syndicat général des professeures et professeurs de l'Université de Montréal



sgpum@sgpum.org · www.sgpum.org

☆ **Négociations: le Comité exécutif exige un blitz et des résultats**
"SGPPUM" <sgpum@sgpum.org>

January 12, 2024 at 2:31 PM
To: "SGPPUM" <sgpum@sgpum.org>
Tags:

Ce message est envoyé aux professeur-e-s et professeur-e-s sous octroi

Négociations : le Comité exécutif exige un blitz et des résultats



Chères et chers membres,

À l'orée de la nouvelle année, la négociation de notre convention collective entre dans une dernière ligne droite. Nous espérons que vous avez pu trouver le temps nécessaire au ressourcement durant le temps des fêtes. De notre côté, nous sommes à pied d'œuvre afin d'en arriver à une entente satisfaisante dans les plus brefs délais.

Depuis notre communiqué du 22 décembre dernier, il y a eu trois nouvelles séances intensives de négociation en présence des conciliateurs, soit les 5, 10 et 11 janvier. Dès le 5 janvier, le Comité de négociation a remarqué un changement de ton de la part de l'employeur. Cependant, malgré cette attitude plus constructive et certaines avancées intéressantes, le Comité exécutif déplore un bilan insatisfaisant eu égard à l'essentiel des demandes syndicales et **a réclamé en conséquence un blitz immédiat de négociations à la direction de l'Université de Montréal.**

Forts de notre campagne publicitaire dans les stations de métro du campus de la montagne et de notre présence accrue sur les réseaux sociaux, la communauté universitaire est actuellement très au fait de l'imminence d'une grève du corps professoral de l'Université de Montréal. Rappelons qu'à l'assemblée générale historique du 7 décembre dernier, vous avez adopté à 97% un mandat de grève de 12 jours à utiliser au moment jugé opportun par le Comité exécutif. Soyez assuré-e-s que le Comité exécutif et le Comité de négociation, épaulés par notre personnel chevronné, étudient et soupesent tous les scénarios de déclenchement de la grève, afin d'atteindre notre but premier: obtenir une convention collective valorisant le travail professoral et améliorant significativement nos conditions de travail, le tout dans l'intérêt de la mission de l'Université.

Le Comité de négociation et le Comité exécutif **seront très prochainement en mesure d'évaluer les progrès des négociations et de prendre les décisions qui s'imposeront**, le cas échéant. Nous pouvons vous assurer que nous partageons l'impatience que vous avez exprimée lors de la dernière assemblée générale.

Pour ces raisons, le Comité exécutif vous invite à demeurer à l'affût des communiqués du syndicat et à visiter le site web, notamment l'onglet sur la négociation et la foire aux questions. Aussi, si vous n'avez pas encore communiqué **une adresse courriel personnelle** à notre secrétariat, nous demandons que vous [le fassiez ici sans plus tarder](#).

Cordialement et solidairement,

Le Comité exécutif

★ **Le compte à rebours a commencé : entente de principe, sinon grève dès le 29 janvier**

"SGPPUM" <sgpum@sgpum.org>

January 19, 2024 at 4:45 PM
To: "SGPPUM" <sgpum@sgpum.org>
Tags:

Ce message est envoyé aux professeur·e·s et professeur·e·s sous octroi

Le compte à rebours a commencé : entente de principe, sinon grève dès le 29 janvier



SYNDICAT GÉNÉRAL
DES PROFESSEURES
ET PROFESSEURS
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Chères et chers membres,

Comme mentionné vendredi dernier, nous avons demandé un blitz de négociation à la direction de l'Université, ce qui a accéléré le rythme des négociations. Des journées en présence des conciliateurs ont été ajoutées et hier, la direction a déposé une offre globale et non finale.

Malheureusement, après analyse sérieuse de cette offre, les avancées demeurent décevantes. Autrement dit, c'est trop peu trop tard. Plusieurs réponses à nos demandes prioritaires sont insatisfaisantes. Mentionnons par exemple les enjeux de reconnaissance de la surcharge de travail, de l'encadrement aux études supérieures, du fonctionnement du Comité d'évaluation et du problème CHAL. Quant aux salaires, l'offre n'est toujours pas à la hauteur: elle ne permet ni le rattrapage de notre pouvoir d'achat ni celui du U-15.

Dans ce contexte, nous vous l'annonçons, le compte à rebours a commencé. La semaine prochaine est celle de la dernière chance alors que les négociations se poursuivront intensément. **À moins d'une entente de principe, la grève sera déclenchée le lundi 29 janvier 2024**, conformément au mandat sans équivoque que vous nous avez confié.

Nous vous invitons à consulter la [Foire aux questions](#) sur la grève au besoin.

Cordialement et solidairement,

Le Comité exécutif

Syndicat général des professeures et professeurs de l'Université de Montréal



sgpum@sgpum.org · www.sgpum.org

En temps de grève...

"SGPPUM" <sgpum@sgpum.org>
To: "SGPPUM" <sgpum@sgpum.org>

January 24, 2024 at 3:37 PM

Ce message est envoyé aux professeur·e·s et professeur·e·s sous octroi

En temps de grève...



SYNDICAT GÉNÉRAL
DES PROFESSEURES
ET PROFESSEURS
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Chères et chers membres,

Malheureusement, la direction de l'Université nous met dans une position où il faudra vraisemblablement recourir à la grève, autrement nos conditions de travail resteraient insatisfaisantes. Nous prévoyons utiliser le mandat de 12 jours de grève en continu à partir de lundi, le 29 janvier, à moins d'une entente.

Plusieurs membres du SGPPUM nous ont écrit au cours des derniers jours, parce qu'il se posent des questions à propos des impacts potentiels d'une grève sur leur progression en carrière ou celle de collègues et plus particulièrement, sur la poursuite de certaines tâches professorales pendant l'arrêt de travail.

En vertu de la loi, lors d'une grève, les professeur·e·s doivent suspendre l'exécution de toute tâche reliée aux quatre volets du travail professoral : enseignement (dont l'encadrement d'étudiant·e·s), recherche (dont le dépôt de demandes de subvention), rayonnement et contribution au fonctionnement de l'institution. De rares exceptions, qui devront être négociées à la pièce, comme **certaines urgences** en médecine vétérinaire, pourraient faire l'objet d'ententes entre le SGPPUM et la direction de l'Université. Si vous pensez que votre situation en relève, veuillez vous adresser à votre direction en mettant le Syndicat en copie (sgpum@sgpum.org).

Pour ce qui est des demandes de subvention, le Syndicat a écrit à la Direction de l'Université afin de permettre aux collègues de pouvoir déposer leurs demandes de subvention dans les délais prévus par les organismes subventionnaires. Celle-ci pourrait toutefois refuser de conclure de telles ententes, comme ce fut le cas lors de la grève du Syndicat des professeur·e·s de l'Université Laval (SPUL) l'an dernier. Dans une telle situation, le SGPPUM contactera les organismes subventionnaires afin qu'ils reportent les dates limite comme ils l'ont déjà fait par le passé.

Soyez assuré·e·s que le SGPPUM fera tout son possible pour négocier, s'il y a lieu, des ententes de gestion de grève.

Votre mobilisation est essentielle pour donner au SGPPUM le rapport de force nécessaire pour faire aboutir vos demandes légitimes, autant sur le normatif que le salarial. Une marche est déjà prévue ce lundi 29 janvier. Les détails suivront.

Cordialement et solidairement,

Le Comité exécutif

Syndicat général des professeures et professeurs de l'Université de Montréal



sgpum@sgpum.org · www.sgppum.org

[image001.jpg](#)

[image006.png](#)

[image007.png](#)

[image008.png](#)

Chères étudiantes, chers étudiants,

Vous le savez probablement, vos professeur·e·s se préparent à faire la grève. Ce mandat de 12 jours a été adopté à 97 % par les professeur·e·s. Nous sommes très conscient·e·s des appréhensions que cela peut susciter chez plusieurs d'entre vous et de l'impact que cet arrêt de travail pourrait avoir sur vous. Nous aurions vraiment souhaité l'éviter. Mais après plus d'un an de négociations, nous avons dû nous y résigner. Les problèmes que nous vivons, en particulier une surcharge de travail chronique, sont trop importants, et vous affectent d'ailleurs directement : ils touchent notre capacité à réaliser notre tâche et à mener à bien la mission d'intérêt public de l'Université, fondée sur la recherche, l'enseignement et notre implication dans la communauté. Autrement dit, si nous ne réglons pas ces problèmes fondamentaux maintenant, nous en paierons toutes et tous le prix, vous y compris.

Comme dans beaucoup de conflits de travail, il y aura probablement des tentatives de ramener tout cela à une simple question salariale. Bien sûr, il s'agit d'une question importante, surtout en ces temps d'inflation, et sachant que nos salaires sont en queue de peloton dans le groupe des 15 premières universités canadiennes (U15), ce alors même que nous sommes la 4^e université de recherche au Canada. Cela nuit à nos efforts de recrutement et de rétention des meilleur·e·s professeur·e·s. Des professeur·e·s dévoué·e·s, compétent·e·s et expérimenté·e·s. Vos professeur·e·s.

Mais bien au-delà de la question salariale, plusieurs enjeux de cette négociation nous tiennent particulièrement à cœur parce qu'ils concernent directement notre prestation d'enseignement, donc vos conditions d'études et d'apprentissage. Or, force est de constater un fossé entre les parties sur des problématiques majeures, dont voici quelques exemples.

L'Université de Montréal a le pire ratio professeur·e·s/étudiant·e·s de toutes les universités généralistes québécoises. Peut-être le ressentez-vous lorsque vous êtes entassé·e·s dans les locaux ? Peut-être constatez-vous que vos professeur·e·s ont moins de temps à vous consacrer puisqu'ils et elles doivent se consacrer à plusieurs centaines d'étudiant·e·s à la fois et à d'autres tâches ? Dans plusieurs programmes, la taille des groupes ne cesse d'augmenter et, malheureusement, cela ne semble pas vouloir s'arrêter. Nous souhaitons des conditions d'apprentissages optimales et un enseignement de la meilleure qualité possible. C'est pourquoi nous voulons plus de professeur·e·s pour faire diminuer le ratio profs/étudiant·e·s et souhaitons le maintien de groupes de taille raisonnable. Ces demandes légitimes, aussi formulées dans votre intérêt, nous sont toutes refusées pour le moment.

Nous souhaitons aussi davantage de ressources en auxiliariat d'enseignement et de recherche. En plus d'un meilleur soutien et de professeur·e·s plus disponibles, un tel financement impliquerait des opportunités pour vous : une source de revenus pendant vos études, jumelée à une expérience pertinente de travail et un lien privilégié avec vos professeur·e·s. On ne peut que déplorer cet autre refus de l'Université à vouloir vous procurer les meilleures conditions d'études.



Ainsi, plusieurs de nos revendications touchent directement vos conditions d'études. Mais d'autres touchent le cœur même de ce que devrait être une université du 21^e siècle. Une université dont nous serions toutes et tous fiers! **Nous désirons donc participer plus activement aux décisions qui ont un impact sur la mission publique de l'Université.** Nous croyons que la somme de nos expertises ne peut qu'améliorer ces décisions, dans l'intérêt de cette mission. **Pensons au désastre du CHAL.** La collaboration et l'écoute de la communauté universitaire auraient permis d'éviter les irritants connus que nous avions déjà identifiés. **Pensons aussi aux enjeux de santé mentale ou environnementaux.** Vous avez manifesté pour que l'Université n'investisse plus dans les énergies fossiles. Nous sommes du même avis. Vous réclamez qu'on cesse d'exiger le dépassement de vos limites et d'en faire plus avec moins. C'est ce que nous voulons aussi. L'épuisement ne sert personne.

En faire plus avec moins, cela ne passe plus.

Vous comprendrez que nous n'aurons peut-être pas le choix. Cette grève pourrait malheureusement s'avérer nécessaire pour accentuer la pression et faire en sorte que ces problèmes puissent se régler.

Nos conditions de travail sont vos conditions d'apprentissage et de formation.

Il nous faut tout faire pour stopper une détérioration de ces dernières. **Nous sommes déterminé·e·s à faire de la mission d'intérêt public de l'Université de Montréal notre priorité. Et vous en faites partie.**

Solidairement,

Le Comité exécutif du Syndicat général des professeures et professeurs de l'Université de Montréal